

COMPTE RENDU - BUREAU SYNDICAL

14 AVRIL 2022 A 09H30

SYVADEC-ZONE D'ACTIVITE DE CORTE – 20 250 CORTE

Nombre de membres 27			L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, à neuf heures trente, le bureau syndical convoqué le huit avril par le Président dans les conditions prévues par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 modifiée par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Georges GIANNI, Président de séance. Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
25	13	13	
<p>Présents : GIANNI Georges, POLI Xavier, MATTEI Jean-François, MARIOTTI Marie-Thérèse, GIORDANI Pierre, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne, LACOMBE Xavier, NEGRONI Jérôme, VIVONI Ange-Pierre, CICCADA Vincent et MAURIZI Pancrace.</p>			
<p>Absents : FERRANDI Etienne, MARCHETTI François-Marie, MICHELETTI Vincent, GIFFON Jean-Baptiste, SAVELLI Pierre, POZZO DI BORGO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, PELLEGRINI Leslie, GRAZIANI Frederick et GUIDONI Pierre.</p>			

Ouverture du bureau : 09h30

Délibération 2022 04 23 Attribution du prix coup de cœur du SYVADEC aux lauréats du Challenge de l'innovation de la Fondazione de l'Université de Corse

Lors du Bureau Syndical du 18 novembre 2021, le projet avec la fondation de l'université de Corse de Pasquale Paoli (UDCPP) relatif au challenge de l'innovation a été approuvé.

Le partenariat consistait pour le SYVADEC à mettre à disposition deux coaches pour toute la durée de l'évènement et récompenser les équipes gagnantes par le versement d'un « prix coup de cœur » à hauteur de 500 € par membre de l'équipe.

Il a été convenu que ce prix devait récompenser un projet innovant permettant de répondre à une ou plusieurs problématiques locales sur le thème de l'économie circulaire.

Zone Artisanale - RT 50
 20250 CORTE

+33 4 95 34 00 14 +33 4 95 34 04 38

Ainsi, à la suite du concours qui s'est déroulé du 16 au 18 mars 2022, le SYVADEC a sélectionné l'équipe GRANOVOU pour son projet de valorisation des drêches de brasseries en aliments pour le bétail. Ce projet vise à récupérer auprès des brasseurs corses les quelques 2 000 t de drêches produites chaque année pour les sécher et permettre aux éleveurs de se fournir en fourrage local.

L'équipe composée de trois étudiants (Luana Ida Cerne, Alessia Ida Cerne et Sid Marin) reçoit donc un prix total de 1 500 € réparti équitablement entre les équipiers. Ce montant sera versé par le Syvadec à la Fondazione de l'Université de Corse en charge du versement aux étudiants lauréats.

Il a été demandé aux membres du bureau de bien vouloir approuver ce choix et d'autoriser le versement de la bourse correspondante.

M. Jean-Pierre Giordani prend la parole en faisant part de son expérience personnelle en matière de valorisation des drêches de brasserie. Il précise que lors de son expérience les drêches ont été distribuées auprès d'un centre équestre et qu'étant un aliment très riche pour les animaux il a fallu le mélanger. Il soutient ainsi ce projet d'envergure régional qui semble être très prometteur.

A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce choix et autorisé le versement de la bourse correspondante.

Fin du bureau : 10h00